

# CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION B : MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION



## MÉTIER PRÉPARÉ

- ▶ Le mécanicien d'engins assure l'entretien du matériel, la réparation, l'adaptation et les réglages, l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs de matériel de construction et de manutention.
- ▶ Le mécanicien d'engins entretient, répare les engins et les machines utilisés sur les chantiers : les pelles hydrauliques, les bouteurs, les niveleuses, les chargeuses, les compacteurs, les finisseurs. Il exerce son métier sur le chantier et dans l'atelier de réparation. Il est capable de monter et de démonter toutes les machines grâce à sa parfaite connaissance de leur fonctionnement.
- ▶ Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et avec les services de l'entreprise, il peut :
  - Organiser l'intervention,
  - Effectuer un pré-diagnostic,
  - Réaliser une intervention,
  - Réceptionner et restituer le matériel.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation l'alternant(e) sera capable de :

- 1. Réceptionner un matériel en dysfonctionnement**
  - Collecter les informations nécessaires à son intervention
  - Ecouter et dialoguer en interne ou avec un tiers
  - Constater et identifier l'état du système
  - Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système
  - Mettre en œuvre le système
- 2. Réaliser une intervention sur un matériel**
  - Effectuer les contrôles, les mesures
  - Régler, paramétrer
  - Réaliser des opérations de fabrication mécanique
  - Contrôler la qualité de son intervention
- 3. Intervenir en milieu professionnel**
  - Gérer le poste de travail
  - Déposer, reposer
  - Démonter, remonter

## PRÉREQUIS

- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Niveau 3<sup>ème</sup>, une expérience courte du chantier et du travail manuel sera appréciée.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : [iftf-occitanie.com](http://iftf-occitanie.com)
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

## DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
- ▶ Référente mobilité, Mme LIDIER

TÉL. : 04 67 47 65 40



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Atelier et zone technique équipés
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation

## ÉVALUATION

- ▶ CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- ▶ Passage de l'examen en fin de formation

## VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP29655 :  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/29655/>

## POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Titre Professionnel
- ▶ Bac Pro Maintenance des matériels option B : Matériels de construction et de manutention
- ▶ Bac Pro Travaux Publics

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Mécanicien en matériels de construction et de manutention.

## DURÉE

- ▶ 910 heures réparties sur 24 mois

## TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

## RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

## CENTRE DE FORMATION À

 LANUÉJOLS (30)

## HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter

 [iftp@fntp.fr](mailto:iftp@fntp.fr)